

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3399)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 809

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 35

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article n'a pas de valeur normative. Les collectivités ont déjà cette possibilité.